

TARIFS COMMUNAUX 2020

Désignation	Tarif en €
DROITS DE PLACE	
Marchés	
Tarif été du 1/7 au 31/8	
- le mètre linéaire (tarif de base)	2,30
- minimum de perception	6,90
- abonnement électrique forfait (par marché)	3,50
Tarif hiver du 01/09 au 30/06 : 60 % du tarif été	
- le mètre linéaire	1,40
- minimum de perception	4,20
- abonnement électrique (par marché)	2,10
<i>Pour les abonnés aux marchés : marchés gratuits : 1 par mois à Quimiac, 1 pour les 2 mois d'été à Mesquer et Kercabellec</i>	
Stand fleurs, ventes au déballage ou camions commerçants ..., par jour quelque soit la durée	
- le mètre linéaire	2,60
- minimum de perception	7,90
- abonnement électrique	10,50
Hors marchés	
Gens du voyage	
Par semaine et par caravane	15,30
Terrasses couvertes (par m2 ou fraction de m2))	47,00
Terrasses non couvertes (par m2 ou fraction de m2)	6,50
Etalage (par m2 ou fraction de m2)	6,50
Cirques et spectacles forains	
- petits < 250 m2 (par jour) (base)	64,00
- moyens de 250 à 500 m2 (par jour)	192,00
- grands à partir de 500 m2 (par jour)	384,00
Occupation du domaine public par des chantiers	
Bennes à gravats, bungalows et véhicule de chantier, installation temporaire	
Gratuit jusqu'au 6ème jour	
A partir du 7ème jour- par ml et par jour	0,40
Salon du livre	
Professionnels exposant (les 2 mètres linéaires)	38,00
Auteurs - 1er ml gratuit au-delà, par ml	8,50
Evènementiel et commerçants hors marchés	
3 mètres linéaires (minimum perception)	38,00
par mètre linéaire supplémentaire (inclus électricité)	13,00